

*Séance du 2 décembre 1862.*

Présidence de M. BARRIER.

La séance est consacrée aux élections.

MM. Vaisse, sénateur, chargé de l'administration du département, et de Belbeuf, sénateur, premier président honoraire de la Cour impériale de Lyon, sont élus membres associés de l'Académie.

M. Loir est nommé membre titulaire de la classe des sciences;

M. Molière, membre titulaire de la classe des lettres, section des sciences morales et politiques ;

M. Reignier, membre titulaire de la classe des lettres, section des beaux-arts.

M. Aristide Dumont est proclamé membre correspondant de la classe des sciences.

MM. Faucher-Prunelle et Philibert Le Duc sont nommés membres correspondants de la classe des lettres.

*Séance du 9 décembre 1862.*

Présidence de M. Paul SAUZET.

M. Gilardin, au nom de l'auteur, fait hommage d'un exemplaire du discours prononcé le 4 novembre 1862, à la rentrée solennelle de la Cour impériale de Lyon, par M. Onofrio, avocat général.

M. Gilardin signale l'heureuse pensée de l'orateur, qui, en exhumant un vieux livre oublié de René Favre : « *Le bien public pour le fait de la Justice* », a fait revivre les excellents conseils que renferme ce livre, adressé à ceux qui dispensent la justice par un magistrat qui fut lui-même le modèle de toutes les vertus qu'il encourageait chez les autres.